

L'Isle Jourdain, le 17 avril 2019

**SC GRANDS VIGNOBLES EN
MEDITERRANEE - 11833
Château Maris
34210 LA LIVINIÈRE**

Dossier suivi par : Constance LA GUERCHE

Objet : Décision d'accord de votre demande d'équivalence lors du contrôle du 27/03/2019

Vins conformes à l'équivalence

Suite au contrôle de vos vins, suivant les exigences de l'équivalence CE/NOP, nous confirmons que les vins suivants sont conformes aux exigences américaines concernant l'utilisation d'intrants œnologiques, §205.605 du règlement NOP, selon la catégorie associée :

| Produits à exporter | Catégorie de certification |
|--|--|
| Vin blanc IGP Oc 2015, 2017 Vin blanc VDF 2014, 2016, 2017, 2018 Vin rosé AOP Minervois 2012 Vin rosé IGP Oc 2016, 2017, 2018 Vin rouge 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 AOP Minervois et AOP Minervois La Livinière Vin rouge IGP Oc 2016, 2017, 2018 | Wine made with organic grapes |
| Vin rouge 2018 Minervois Maris Savoir Vieillir sans soufre ajouté | Organic wine |

ATTENTION : Ce document n'est pas un certificat d'exportation. Nous vous rappelons que pour chaque transaction biologique à destination des USA, vous devez demander la validation d'un NOP IMPORT CERTIFICATE auprès de nos services et y joindre une analyse du taux de SO₂.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



Thierry STOEDZEL
Directeur Général Ecocert SAS